

N'EMBALLEZ PAS UN PARASITE !

Aidez à protéger l'environnement unique de l'Antarctique contre les espèces non indigènes.

Le traité sur l'Antarctique interdit l'introduction d'espèces non indigènes dans l'Antarctique. En tant que visiteur de l'Antarctique, vous jouez un rôle crucial dans la protection de l'environnement unique du continent blanc. Merci de contribuer à la protection de l'environnement!

L'ANTARCTIQUE EN DANGER

Les espèces non indigènes sont des organismes qui ne sont pas naturellement présents dans une région et qui sont le plus souvent associés à l'activité humaine. Elles ont des impacts directs et indirects sur l'écosystème de l'Antarctique, qui ont été documentés dans de nombreuses régions de l'Antarctique.

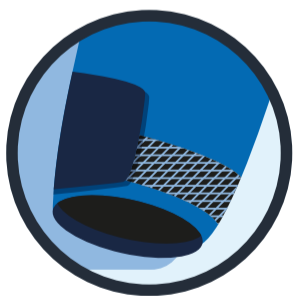
Voici quelques exemples d'espèces non indigènes et d'éléments connexes :

- plantes: graines, fleurs, racines, feuilles, plantes séchées
- animaux: rongeurs, insectes, plumes
- sol: boue, terre, roches
- organismes microscopiques: bactéries, levures

AVANT DE QUITTER VOTRE DOMICILE : INSPECTEZ ET NETTOYEZ VOTRE MATÉRIEL

inspectez et nettoyez vos effets personnels avant de quitter votre domicile. Vous respecterez ainsi les mesures de biosécurité en vigueur dans les pays que vous traverserez et il est essentiel de le faire avant d'embarquer sur votre vol ou votre bateau pour l'Antarctique. Ceci est particulièrement important si vous faites du trekking, du backpacking, du guidage, de la randonnée ou si vous visitez des fermes avant votre voyage.

Examinez et nettoyez soigneusement tout ce que vous prévoyez d'emporter. Les espèces non indigènes peuvent s'accrocher à de nombreux types d'équipement :



- les bottes et les chaussures
- les revers des pantalons
- les poches
- Velcro®, laine polaire et vêtements d'extérieur. Il est déconseillé d'apporter des vêtements ou de l'équipement contenant du velcro.
- sacs à dos, sacoches d'appareil photo
- équipement de plein air, y compris matériel de recherche
- bâtons de randonnée, trépieds

EN ANTARCTIQUE/SUBANTARCTIQUE : ÉVITER LA CONTAMINATION CROISÉE

Il est important d'éviter de transporter des espèces entre les sites de l'Antarctique et du subantarctique. Inspectez toujours votre matériel entre deux sites et nettoyez-le afin de minimiser le risque de propagation involontaire d'espèces.

Lorsque vous voyagez à bord d'un navire et que vous prenez part à des débarquements, utilisez la station de lavage de bottes du bord pour nettoyer et désinfecter bottes, vêtements, bâtons de randonnée, dispositifs de traction, etc. avant d'aller à terre et à votre retour sur le navire.



Le poste de lavage des chaussures est une installation située sur le navire, en tête de la passerelle ou à proximité de l'endroit où les passagers montent à bord du navire. Elle permet au personnel, à l'équipage et aux invités de désinfecter, de brosser et de nettoyer les débris des bottes et des vêtements, assurant ainsi une décontamination complète. Le désinfectant ne doit pas être rincé, mais doit sécher complètement sur les articles.

Les espèces non indigènes peuvent être microscopiques et ne sont pas toujours visibles à l'œil nu.

Faites attention lorsque vous marchez dans des zones contenant de la matière organique, car celle-ci peut être facilement transportée vers d'autres zones sensibles. Essayez de ne pas poser d'équipement sur le sol. Tout ce qui touche le sol, comme les sacs à dos, devra être vérifié et désinfecté.

MESURES DE PROTECTION DE L'ANTARCTIQUE ET DU SUBANTARCTIQUE



1. Nettoyez et vérifiez votre équipement entre les débarquements, les camps et les régions

Il s'agit des bottes, des caisses d'équipement, des sacs de voyage, des vêtements et de tout autre endroit où des espèces non indigènes pourraient se cacher. Si vous vous déplacez entre des sites, des camps ou des régions, nettoyez soigneusement vos vêtements et votre matériel avant de quitter le site et utilisez un désinfectant. Veillez à ce que le désinfectant sèche sur les bottes et l'équipement entre les débarquements.



2. Signaler un « parasite »

Toutes les espèces non indigènes sont considérées comme des 'parasites' de l'environnement antarctique. Informez vos guides si vous pensez avoir trouvé une espèce non indigène. Vos guides contacteront environmental@usap.gov pour signaler toute découverte d'espèces non indigènes.



3. Faites passer le message

Partagez ces informations avec d'autres personnes. Nous contribuons tous à la santé de l'environnement antarctique!

WWW.IAATO.ORG

L'IAATO tient à remercier le United States Antarctic Program de la National Science Foundation pour l'aide apportée à la création de ce document.

